



## Conseil économique et social

Distr. générale  
30 mars 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Conférence des statisticiens européens

##### Cinquante-huitième réunion plénière

Paris, 8-10 juin 2010

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**Coordination des travaux internationaux en matière de statistique  
dans la région de la CEE**

### **Conclusions de l'examen approfondi des questions de diffusion, de communication et de publication de statistiques**

#### **Note du secrétariat**

##### *Résumé*

La présente note donne des informations sur le résultat de l'examen approfondi des questions de diffusion, de communication et de publication de statistiques réalisé par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens en octobre 2009. Le Bureau procède chaque année à un examen approfondi de certains domaines de la statistique dans le but d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Cet examen porte essentiellement sur des questions stratégiques et expose les préoccupations d'ordre théorique et en matière de coordination dont les services de statistique ont fait état. L'examen des questions de diffusion, de communication et de publication de statistiques a pu s'appuyer sur le débat dont cette question a fait l'objet à la réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens en juin 2009.

## I. Introduction

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens procède chaque année à un examen approfondi de certains domaines de la statistique. Ces examens ont pour objet d'améliorer la coordination des activités statistiques dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de déceler les lacunes ou les chevauchements d'activité et d'aborder des questions d'actualité. Ils portent essentiellement sur des questions stratégiques et exposent les préoccupations d'ordre théorique et en matière de coordination dont les services de statistique ont fait état.

2. En octobre 2008, le Bureau a décidé qu'il serait utile de débattre en profondeur de certains sujets au cours de la réunion plénière afin d'obtenir des contributions de tous les membres de la Conférence. Faisant suite à cette décision, la Conférence des statisticiens européens a débattu de la question de la diffusion, de la communication et de la publication de statistiques à sa réunion plénière de 2009.

## II. Résumé des délibérations du Bureau

3. Le Bureau a examiné la question de la diffusion, de la communication et de la publication de statistiques en octobre 2009. Cet examen s'est appuyé sur un document élaboré par le secrétariat de la CEE et le Groupe directeur chargé de la diffusion et la communication des statistiques, ainsi que sur une note de la Slovénie. Le document a largement repris les contributions fournies par les membres de la Conférence en juin 2009.

4. Les points ci-après se sont dégagés du débat:

a) Le document donne un aperçu très intéressant des problèmes et questions qui se posent dans ce domaine;

b) La diffusion et la communication de statistiques se complètent l'une l'autre; la professionnalisation de la communication ne doit pas conduire à une simplification excessive, ni phagocyter la diffusion d'informations statistiques dans toute leur complexité;

c) Il est particulièrement difficile dans ce domaine d'améliorer la maîtrise de la statistique; il serait utile de recenser et diffuser les bonnes pratiques permettant d'y parvenir;

d) La diffusion et la communication de statistiques devraient être ciblées sur ceux qui utilisent régulièrement ces statistiques et non sur les groupes difficiles à atteindre;

e) Il faut tester les régimes internationaux de licences (du type Creative Commons) avant de pouvoir en recommander l'utilisation pour les statistiques officielles au niveau international;

f) Les pratiques en matière de diffusion de données concernant des groupes minoritaires (minorités ethniques ou religieuses, par exemple) varient selon les pays; certains d'entre eux jugent acceptable (voire souhaitable) d'établir des statistiques sur les groupes minoritaires afin d'en améliorer la situation économique et les conditions de vie; d'autres ne réunissent pas ces données en raison de leur caractère sensible;

g) Lorsque l'on réunit des données sur les minorités, il est important d'informer les répondants de l'usage qui sera fait des données et de leur permettre de ne pas répondre à des questions qu'ils jugent trop sensibles;

h) Le document devrait comporter davantage d'explications sur les effets bénéfiques et les risques liés à la diffusion de données sur les groupes minoritaires

(répondre à un besoin au regard des grandes orientations, protéger le caractère confidentiel, éviter une stigmatisation possible des groupes, etc., par exemple); il serait utile d'échanger des données d'expérience et de recenser les pratiques de différents pays;

i) Les pratiques en matière d'accès avant publication diffèrent selon les pays, allant d'une interdiction totale à un accès réglementé avant publication, considéré comme un instrument spécifique de communication;

j) En cas de diffusion avant publication, il importe de disposer d'un mécanisme transparent pour que le public soit informé des règles et procédures (qui peut avoir accès, pour quelle raison, combien de temps à l'avance, etc.);

k) Il n'est pas facile de faire en sorte que les ministères ou autres services qui établissent des statistiques officielles appliquent les Principes fondamentaux et des politiques rigoureuses en matière de diffusion avant publication;

l) Les Principes fondamentaux stipulent que les statistiques officielles doivent être disponibles en toute impartialité; cette règle générale laisse le champ ouvert à différentes pratiques selon les pays; il est possible que s'ils ont accès à des statistiques avant leur publication, certains médias leur prêtent davantage d'attention à court terme, mais il peut être plus utile à long terme de se préoccuper avant tout d'améliorer la communication et de délivrer un message sans ambiguïté à tous les utilisateurs en même temps;

m) Il serait très utile d'échanger des données d'expérience et de recenser les bonnes pratiques en matière de diffusion des données avant leur publication, s'agissant notamment des moyens de garantir le respect des bonnes pratiques à travers tout le système statistique;

n) Le document évoque des questions importantes en rapport avec la diffusion des données par des organisations internationales; il devrait être mis à jour pour inclure les éléments les plus récents dans ce domaine qui ressortent de la réunion du Comité de coordination des activités statistiques; le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants peut fournir un certain nombre de textes supplémentaires reprenant des données d'expérience recueillies dans sa région;

o) Il pourrait être recommandé aux services de statistique de réexaminer leurs stratégies de communication à la lumière de la crise financière et du fait qu'en certaines occasions les statistiques ont été en partie tenues pour responsables de la crise;

p) Le document devrait s'étendre davantage sur les questions de prix et d'accès gratuit; il s'agit là d'une question très actuelle pour les services de statistique;

q) Eurostat a fait état du projet «Statistics Explained» et a demandé que les informations le concernant soient incluses dans le document.

### **III. Conclusions de l'examen approfondi**

5. Le Bureau a dégagé du débat les grandes conclusions suivantes:

a) La communication aux groupes difficiles à atteindre n'est pas la première des priorités; les services de statistique devraient plutôt s'efforcer en premier lieu d'améliorer la diffusion et la communication auprès des groupes d'utilisateurs réguliers;

b) Il faudrait étudier les moyens d'améliorer la maîtrise de la statistique (peut-être en créant un groupe restreint). Le Groupe directeur devrait élaborer dans ce sens une proposition qu'il soumettrait au Bureau, en prenant en compte les activités du même ordre réalisées par l'Association internationale pour les statistiques officielles;

c) Il est nécessaire de se placer sur un plan international pour mettre en commun les bonnes pratiques en matière de diffusion avant publication et d'embargos et pour diffuser des informations sur les groupes minoritaires;

d) Le document devrait être actualisé afin de rendre compte des délibérations du Comité de coordination des activités statistiques concernant la diffusion de données par des organisations internationales et d'étoffer le texte sur la diffusion des données relatives aux minorités, sur l'accès avant publication et sur la question des prix.

#### **IV. Suivi**

6. Le rapport sur l'examen approfondi, qui a été actualisé pour rendre compte des observations et conclusions du Bureau, portera la cote ECE/CES/2010/1/Add.1.

7. Le secrétariat de la CEE et le Groupe directeur chargé de la diffusion et la communication des statistiques ont l'intention de proposer à la prochaine Réunion de travail sur la communication des statistiques (Paris, 30 juin-2 juillet) de créer un groupe informel qui serait chargé de rédiger des lignes directrices en vue d'améliorer la maîtrise de la statistique dans le cadre de la série de publications «Making Data Meaningful». Le secrétariat de la CEE est également en train de mettre en place une bibliothèque en ligne de matériels de formation statistique<sup>1</sup>, selon le mode wiki. Le secrétariat de la CEE et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ont eu un premier échange de vues concernant la possibilité d'actions communes pour promouvoir la maîtrise de la statistique.

8. Les pratiques en matière de diffusion avant publication et d'embargos feront l'objet d'un examen au cours de la prochaine Réunion de travail sur la communication des statistiques.

---

<sup>1</sup> <http://www1.unece.org/stat/platform/display/TRAINSTATS>.